# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 MAI 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.


NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 9 MAI.

**Ventes à l'encan de ce jour.**

Par le shérif—à 10 heures et demie, la pharmacie située rue de Chartres, entre Ste. Anne et Dumaine.

Par Hoffman & Marks—à son magasin d'encan, marchandises sèches, vêtements et chapeaux.

Par G. Leaumont—à son magasin d'encan, marchandises sèches, habillements d'été, chaussures et chapeaux.

Par W. P. Vincent—au No 41 rue Vieille Levée, entre Douane et Bienville, 55 tonneaux graines de coton.

Par E. M. Jacobs—encoignure Champs Elysées et Grands Hommes, whisky, brandy et meubles.

## Nouvelles du Nord
### DE DEUX JOURS PLUS RECENTES,
PAR LA VOIE DE L'OUEST.

**Mouvements militaires en Virginie—Six mille Confédérés dans la Shenandoah—escarmouches entre les piquets—Bruit de la prise de Little Washington et de l'investissement de Newbern—Nouvelles politiques importantes—Nouvelles d'Europe—Marchés de New York.**

Par l'arrivée du bateau à vapeur Henry Ames de l'ouest, nous avons reçu des journaux de St Louis, Chicago et Cincinnati jusqu'au 2 courant. Nous y puisons les nouvelles suivantes:

**La guerre en Virginie.**

Washington, 29 avril—Des officiers arrivés ce soir, du front, déclarent être convaincus que les opérations actives ne vont pas commencer maintenant.

L'ennemi est de nouveau occupé à élever des retranchements et à creuser des fossés à travailleurs, qui couvrent les différens gués le long du Rapidan. Ses piquets ont été renforcés sur tout le front et s'étendent davantage en bas de la rivière vers notre gauche. Le tir a recommencé entre les piquets, et de petites escarmouches ont lieu presque tous les jours aux avant-postes.

Il n'y a rien de fondé dans le bruit de la concentration de forces rebelles considérables dans la vallée de la Shenandoah, près de Front Royal. La force rebelle qui est dans la vallée est la division Early, du corps de Ewell, et nos troupes de ce côté deux contre un. Les forces d'Early, augmentées par la cavalerie irrégulière de Imboden, White, Mosby et Gilman, ne montent pas en tout à six mille hommes.

On attend avant peu quelque chose d'important du général Averill.

Le général Burnside est allé voir aujourd'hui le général Grant pour des affaires concernant son département. Le bruit que Hooker était arrivé de l'Ouest à Harper's Ferry est sans fondement.

Washington, 29 avril—Des avis de l'armée du Potomac portent qu'une brigade de cavalerie sous le général Devin est allée hier en reconnaissance jusqu'à Madison Church, et y a trouvé une bande de 30 rebelles, dont elle a capturé la plus grande partie. On n'a découvert dans le voisinage aucune force ennemie, bien que le bruit courût que les rebelles avaient traversé le Rapidan et se portaient vers notre droite. L'expédition est revenue sans perte.

Washington, 30 avril—Le train de ce soir n'apporte aucune nouvelle importante. Depuis quelques jours il s'est opéré de grands changements dans la disposition des troupes, et il règne toujours une grande activité.

Il y a des signes certains que Lee reçoit de grands renforts. Les réfugiés déclarent que les trains de Richmond et de Lynchburg ne sont chargés que de troupes.

De notre station de signaux à la butte Pony, on voit de nouveaux [illegible] sur le Rapidan, et on s'est aperçu que la gauche de Lee qui s'étendait vers Madison Courthouse, s'est récemment retirée. Burnside est arrivé avec son corps à sa destination.

Le général Sigel est à Martinsburg, sur le chemin de fer de Baltimore et Ohio. Il rapporte qu'il n'y a pas de forces rebelles dans la vallée de la Shenandoah.

Les guérillas de Mosby sont venus la nuit dernière à 11 milles de Washington et ont capturé 18 soldats d'un régiment de New York.

Washington, 30 avril—[illegible] de l'armée du Potomac. L'armée rebelle est tranquille.

Washington, 1er mai—Des informations reçues de l'armée du Potomac annoncent que les troupes qui sont allées jeudi à Madison Court House ont trouvé cette ville entièrement [illegible] sans rencontrer l'ennemi.

Le général Burnside est reste hier [illegible] au quartier-général de Meade.

Des déserteurs arrivés mercredi disent que l'armée de Lee est forte de 55,000 hommes, avec [illegible] de cavalerie [illegible].

New York, [illegible]—Des avis de Culpepper [illegible].

**Bataille imminente.**

[illegible]

**Caroline du Nord.**

Washington, 29 avril—Nous avons aujourd'hui une autre rumeur au sujet des affaires dans la Caroline du Nord. Le Chronicle dit que Little Washington a été occupé par les rebelles [illegible], et que l'investissement de Newbern a commencé immédiatement.

New York, 30 avril—Le Newbern Times du 27 dit: Vendredi nos troupes [illegible] Little Washington [illegible].

**Du Kentucky.**

Lexington, Ky—30 avril—Un détachement du 13e Kentucky, sous le capitaine Adams, a attaqué les rebelles le 27, dans le comté de Breathitt, en a tué quatre et pris 10, avec 21 chevaux et 28 armes. Adams a alors poursuivi les bandes de Weed, Gay et Peter Everett, a tué Weed et Gay et fait 30 prisonniers.

**De l'Arkansas.**

Nous avons déjà annoncé que le général Steele s'était retiré à Camden après une bataille avec Price. Voici ce que dit une dépêche de St-Louis du 30:

Des avis de l'Arkansas annoncent que Steele et son armée sont en sûreté. Une lettre de Little Rock du 26 avril dit: vous avez entendu parler de la prise de Camden par le général Steele.

Tous les chevaux et tous les mulets sont saisis, les mulets pour traîner les wagons de bagages et de provisions, et les chevaux pour les trains d'artillerie qu'on va envoyer au général Steele.

On croit que le général Steele est parti d'ici avec environ huit mille hommes. Le général Thayer a rejoint avec le même nombre. Toute la force de Steele est d'environ 20,000 hommes, c'est assez pour battre Kirby Smith et celui qui l'attaque.

**L'expiration du temps de service.**

Harrisburg, 29 avril—Dans la Chambre des Représentants de la Pennsylvanie, M. Barger a dit que quinze régiments des réserves de la Pennsylvanie sont entrés au service en mai, mais n'ont été enregistrés au service fédéral que deux mois après. Ils sont très mécontents, à tel point que beaucoup sont en état d'arrestation. Les hommes soutiennent que leur temps de service expire en mai tandis que le gouvernement veut les garder jusqu'en juillet. L'orateur a lu une lettre du colonel McCandless relative au mécontentement et dans laquelle on dit qu'il est à craindre que les hommes ne veulent pas servir après mai. Le gouverneur Curtin a recommandé à la législature de faire quelque chose pour engager le gouvernement à céder aux réclamations des réserves. La résolution présentée à cet effet par M. Barger pour demander le renvoi [illegible] des troupes, a été unanimement adoptée.

**Nouvelles de Washington**

Washington, 29 avril—Le secrétaire Chase est toujours absent, et on dit qu'il n'a pas l'intention de se démettre de son portefeuille tant que les accusations portées contre lui n'auront pas été l'objet d'une enquête.

Washington est rempli de révélations émouvantes qui seront faites devant le comité spécial nommé pour s'occuper du département du Trésor. [illegible]

**La Convention de Baltimore.**

[illegible]

**Le nouveau tarif à New York.**

[illegible]

**Mesures législatives.**

Washington, 30 mai—Le secrétaire du trésor a communiqué à M. Washburne, président du comité du commerce, le projet d'un bill relatif aux propriétés abandonnées.

La première section sanctionne les ventes de bétail et des instruments aratoires, du matériel, etc., aux citoyens qui se trouvent au lieu de les faire convoyer dans les États loyaux, comme le requiert la loi actuelle.

La troisième section rappelle la clause qui [illegible] des produits de la vente aux déportionnaires.

Le secrétaire est d'avis de la nécessité de réviser la loi sur les prises maritimes. La plus grande partie du coton capturé est allé, par suite de fraudes, dans des mains individuelles, et le gouvernement n'en a retiré que peu de coton apporté aux cours fédérales.

Le secrétaire se prononce en faveur de l'abrogation de tout le système, et de l'achat et du transport du coton exclusivement par le gouvernement.

**Marché de New-York.**

Le 1er mai étant un dimanche, le dernier marché rapporté dans les journaux de St Louis du 2 est celui du 30 avril.

New York, 30 avril P. M.—Les sterling sont plus fermes et lourds à 197 1/2. L'or est calme et sans changement marqué; il a ouvert à 80 1/8 et fermé lourdement à 78 5/8.

Le coton est un peu plus ferme à 83 1/2 à 84. La farine de 5 cents en baisse à $7,35 à $7,55 pour extra State.

## Nouvelles d'Europe.

ARRIVEE DE L'EUROPA.

Les journaux de l'Ouest publient les dépêches suivantes:

Halifax, 30 avril—L'Europa, parti de Liverpool le 16 via Queenstown le 17, est arrivé avec des nouvelles de trois jours plus récentes.

La conférence sur les affaires danoises a tenu sa première séance à Londres le 20.

Garibaldi a été l'objet d'une magnifique réception au Palais de Crystal le 16 avril. On lui a présenté un drapeau italien, portant les mots "Rome et Venise."

Le bruit courait que des négociations étaient entamées pour la vente du Great Eastern au gouvernement français.

On dit que le Florida est dans un port espagnol.

On lui a refusé du charbon dans un port portugais.

Une lettre d'Alexandrie au Times affirme que le dernier vice roi d'Égypte a ordonné la construction des béliers de Laird.

A Doppel les Prussiens ont relié leurs retranchements avec une nouvelle parallèle et sans perte.

La canonnade continue nuit et jour.

Une dépêche d'Anvers du 15 dit que le Florida a relâché aux Bermudes, où il a été bien reçu par les autorités. Il est parti de là et est arrivé dans un port du Portugal.

La London Shipping Gazette dit que les officiers de la douane à Liverpool retiennent encore possession de la canonnière Alexandra, mais on dit que ses propriétaires ont été avertis que la Couronne est prête à la livrer si on en fait la demande dans la forme habituelle.

Liverpool, 16 avril—Le coton est animé à 1/2 à 3/4 en hausse.

Les consolidés sont à 91 1/2 à 91 5/8.

## Le trône du Mexique.
### ACCEPTATION DEFINITIVE DE LA COURONNE PAR L'ARCHIDUC.

Le Mémorial Diplomatique publie un long compte rendu de la réception de la députation mexicaine à Miramar le 10 avril. Comme l'archiduc ouvre toujours son parc au public les jours de fête, une foule immense s'y était rendue pour assister à l'arrivée de la procession. Nous extrayons ce qui suit du compte rendu:

Quatre voitures, appartenant à Son Altesse impériale, précédées de courriers, allèrent chercher la députation à l'hôtel où elle était logée aux frais de l'archiduc. La députation se composait de M. Gutierrez de Estrada, président, du col. Velasquez de Leon, ex-ministre; de M. Aguilar, ex chargé d'affaires; du général Woll, de M. Escandon, banquier, et de N. Landa, négociant. Un certain nombre de Mexicains éminents, parmi lesquels se trouvaient M. Arrangoiz, ex ministre des finances, M. Murphy, ex-envoyé du Mexique à Londres, le colonel Facio, M. Gutierrez de Estrada jr, et plusieurs généraux, colonels et autres officiers accompagnaient la députation. Tous ces messieurs étaient en grand uniforme, ainsi que les officiers de la maison de l'archiduc, les aides-de-camp et les chambellans.

La députation après avoir été reçue par le comte Zichy, qui remplissait les fonctions de Grand-Maître de la Maison de Son Altesse Impériale, fut introduite dans le grand salon, où l'archiduc Maximilien, portant l'uniforme de vice-amiral autrichien, entra immédiatement après. [illegible]

L'archiduc a fait alors la réponse suivante:

"Après un mûr examen de l'acte d'acceptation de la couronne du Mexique que vous m'avez remis, je suis arrivé à la conviction que la résolution des notables mexicains a été confirmée par une majorité décisive des habitants de ce pays. [illegible]

[illegible]

Aussitôt que l'archiduc eut prononcé la dernière parole, la députation et tous les Mexicains présents acclamèrent leur nouveau souverain en criant trois fois "Vive l'Empereur Maximilien Ier, vive l'impératrice Charlotte." Au même instant des salves d'artillerie, tirées des batteries du château, annoncèrent au public l'accession de l'archiduc d'Autriche au trône du Mexique, et elles furent suivies immédiatement d'autres salves parties du port et de la ville de Trieste. Alors M. Gutierrez de Estrada, comme président de la députation, exprima ses remerciements à Sa Majesté pour son acceptation définitive de la couronne mexicaine. Il dit: "cette acceptation complète et absolue de la part de Votre Majesté est le prélude de notre bonheur, c'est la consécration du salut du Mexique, de sa régénération, de sa future grandeur. Chaque année, en ce jour, nos enfants offriront leurs actions de grâce au Ciel en reconnaissance pour notre miraculeuse délivrance. Quant à nous, Sire, il nous reste un dernier devoir à remplir, c'est celui de déposer à vos pieds notre amour, notre reconnaissance et l'hommage de notre fidélité. En disant ces mots le président de la députation s'agenouilla, et baisa la main du nouveau Souverain, suivant la coutume espagnole en signe d'hommage. Son exemple fut suivi par tous les Mexicains présents. Un procès verbal de l'acceptation de la couronne du Mexique ayant été rédigé, l'empereur Maximilien y apposa le premier sa signature, après quoi les membres de la députation et les notables Mexicains signèrent à leur tour.

La cérémonie ayant été accomplie, les membres de la députation se rendirent dans les appartements de la princesse Charlotte qui la proclamèrent et à laquelle ils rendirent hommage de la même manière.

Pendant que ceci se passait à Miramar, la nouvelle de la proclamation de l'empereur du Mexique était déjà arrivée à Trieste et l'évêque faisait célébrer à la cathédrale de San Giusto un Te Deum solennel auquel toutes les autorités de la ville assistaient. Les batteries tirèrent en même temps des salves d'artillerie. Le même jour, M. Velasquez de Leon, ministre sans portefeuille, et le général Woll, chef de la maison militaire, prenaient possession de leurs postes respectifs près de la personne de l'empereur. Le soir il y aura un grand dîner à Miramar, dans lequel le nouvel empereur doit paraître pour la première fois revêtu de l'uniforme de lieutenant-général mexicain, d'après le modèle de l'armée française. Sa Majesté Maximilien 1er portera aussi les insignes de la Vierge de la Guadalupe et de l'ordre national du Mexique.

Les municipalités donneront au théâtre de Trieste une grande représentation et un grand bal paré.

Le concert de l'Athénée—Nous avons assisté samedi au concert qui a été donné à l'Opéra par M. Auguste Davis, et nous sommes heureux d'avoir à constater le succès obtenu par le jeune compositeur lui-même et par les artistes et amateurs qui lui ont donné leur concours. Deux morceaux de musique d'ensemble, bien exécutés par MM. Gravier, Mayer et Olivera, un solo de piano brillamment joué par une jeune pianiste créole, et deux solos de violon par M. Olivera, pour ne citer que les plus applaudis, constituaient la partie de musique instrumentale. Dans les morceaux de musique vocale, nous avons remarqué la romance The last rose of the summer, chantée avec beaucoup de goût et de sentiment, par Mlle L......., la romance de [illegible] et une romance italienne que M. Auguste Davis a chantée d'une façon fort agréable. La soirée s'est terminée par Titi à la représentation de Robert le Diable, scène comique que M. John Davis a rendue avec beaucoup de verve.

Louisiana Academy—Nous signalons de nouveau aux familles qui désirent faire donner à leurs enfants une éducation complète, l'institution si habilement dirigée par M. le Dr. A. Ferrier, ancien professeur de l'Université de la Louisiane. Son établissement, situé rue de l'Hôpital, No 134, entre les rues Dauphine et Bourgogne, est vaste et spacieux et offre tous les avantages désirables.

Le département des hautes classes comprend l'enseignement de la littérature anglaise et de la littérature française, des langues mortes, des mathématiques, de la géographie, de la tenue des livres, etc. Les langues vivantes et les arts d'agrément sont enseignés par des professeurs de mérite. Dans les classes primaires, la méthode d'enseignement adoptée est telle qu'elle permet de faire juger de rapides progrès aux enfants. Les prix d'admission varient de quatre à huit piastres par mois. On trouvera dans les prospectus de l'établissement de plus amples détails.

Diarrhée, dyssenterie, &c.—M. Ries, 117 Ste. Anne, vend des remèdes pour la dyssenterie, le croup, les maux de gorge, etc. Voir son annonce et les certificats qui l'accompagnent.

Marchandises de printemps et d'été. J. A. Braselman, No 586 rue des Magasins, a reçu par les derniers arrivages un magnifique envoi de marchandises de printemps et d'été qu'il écoulera aux prix les plus modérés de la place. Voir l'annonce.

Foire des Odd-Fellows—La société des Odd-Fellows a organisé une foire au profit des veuves et des orphelins de la société. Elle aura lieu dans la salle du Temple maçonnique, rue St-Charles, et commencera lundi soir, 9 mai. Nous engageons vivement toutes les personnes charitables à donner leur concours à cette bonne œuvre, car le nombre des veuves et des orphelins est très nombreux et leur situation est digne d'exciter l'intérêt général.

## CHRONIQUE LOCALE.

Accusation—James Lester et M. May ont été arrêtés, dans la nuit de samedi à dimanche, dans la rue Dryades. L. Vaugh, du 118e corps de réserve, les accuse de tentative de vol au préjudice du sergent.

Ils comparaîtront ce matin devant le juge Atocha.

Incendies—Un incendie a éclaté au coin des rues Touti et Hôpital, dans une écurie. On s'est promptement rendu maître des flammes.

Le feu s'est déclaré à l'angle des rues Henderson et Front, dans des écuries du gouvernement. On croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire. La perte est peu considérable.

EDITION D'HIER MATIN.

**ARRIVEE DU STEAMER HAVANA.**

Le steamer Havana, capitaine M. R. Greene, venant de New York via la Havane, est arrivé avant-hier à la quarantaine avec les passagers dont on trouvera les noms ci-dessous. Les malles qu'il apporte sont arrivées hier en ville.

Nous avons reçu également nos liasses de journaux du Nord et de la Havane, que nous a envoyées l'obligeant comptable du Havana, Señor P. C. Huertas.

Voici la liste des passagers:

Mme W A Sterling, Mme C J Whitmore et enfant, Mme C Hart, Mme Watt, M et Mme R Fanacht, Mme L J Herman, M C J Lambert, O M Field, J Sterne, J P Adams, J M Clelland, E C Huntington, J T Huntington, P F Black et domestique, L Peck, W W Hamell, R M Dennan, L Wakel, J C Harris, J Ferrer, M Q Salter, F Nunez, Ramon Jajo, M Vega, J M Morel, F Miranda, H Hildebelto, V Saint Romes, V Belle, A Bergamini, Eugène Kurge, Pedesauor, P M La combe, E Lacroix et 4 a.

## Nouvelles du Mexique.

Les journaux de la Havane, que nous avons reçus hier, renferment quelques nouvelles du Mexique qui, sans être très importantes, ne sont pas néanmoins dépourvues d'intérêt. Elles vont jusqu'au 16 avril pour Mexico et jusqu'au 21 pour Vera Cruz.

Un ordre du général Bazaine interdit à tout général mexicain la faculté de conclure des marchés pour l'armée.

Le général Douai a attaqué et mis en fuite, à la fin de mars, les guérilleros de Simon Gutierrez. Cent de ces derniers ont été tués. Les Français, de leur côté, ont perdu quelques soldats et sons officiers.

Les journaux mexicains publient le programme des solennités et des réjouissances qui auront lieu à l'arrivée de l'empereur Maximilien.

Les troupes impériales et les gardes municipaux font, sur tous les points, une rude guerre aux bandes juaristes.

Le général L'Heriller, nommé commandant supérieur de Zacatecas, a été reçu dans cette ville avec de grandes démonstrations de joie. Les rues étaient jonchées de fleurs et il y a eu dans la soirée une illumination générale.

Deux cents anciens employés juaristes ont émigré de Mazatlan, de Guaymas et des autres ports du Pacifique en Californie, parmi eux se trouve le général Placido Vega, ex gouverneur de Sinaloa, lequel, avant de partir, avait eu soin de lever une contribution forcée de $[illegible].

Le général José Lopez Uraga a établi son quartier-général à San Marcos.

La petite garnison de Tula [illegible].

[illegible]

Juan Alvarez est [illegible] à Acapulco.

**NOUVELLES DE ST-DOMINGUE.**

Par l'arrivée du steamer [illegible] les journaux de la Havane ont reçu des avis de St-Domingue jusqu'au 18 avril. [illegible]

[illegible]

**L'ENROLEMENT DES CANADIENS.**

Le Courrier de Saint-Hyacinthe, journal du Canada, publie la lettre suivante que m'adresse un Canadien enrôlé de force [illegible]:

"Portland de Camp Berry, [illegible] 1864.

"Permettez-moi la liberté que je prends de vous écrire ces quelques lignes. Je vous écris au sujet d'une affaire qui me regarde en partie mais la triste position où se trouvent quelques malheureux compatriotes et amis de mon pays me force de rompre le silence que je devrais peut-être garder.

"Je vous prie de me dire si les Canadiens qui sont enrôlés comme des animaux, engagés par fraude, quelques-uns pour couper du bois et d'autres pour travailler aux manufactures, par des voleurs d'hommes, ils gémissent aujourd'hui dans une abjecte captivité, parce qu'on ne veut point servir dans les armées du Nord. Ces voleurs d'hommes à qui ils étaient adressés premièrement, surent profiter de la franchise proverbiale qui caractérise nos compatriotes et profiter de leur ignorance de la langue anglaise pour leur faire signer des papiers qu'ils ne comprenaient pas, et qui les engageaient au service de Lincoln.

"J'avais toujours refusé d'ajouter foi aux faits que l'on me rapportait depuis longtemps, mais hier j'ai été convaincu de la vérité des faits qu'on m'avait racontés. Un homme de votre paroisse, du nom d'Amable Martin, fut entraîné sous mes yeux, chargé de chaînes comme un malheureux qu'on conduit à la potence. On ne lui donna seulement pas le temps de serrer la main de ses compagnons de malheur ni d'écrire à sa famille, etc., etc."

## CONVENTION.
### Séance du 7 mai 1864.

Après la lecture du procès-verbal de la précédente séance, sur motion de M. Abell, tous les membres qui étaient absents lors du vote sur le rapport de la minorité au sujet de l'émancipation ont été appelés à voter, et il a été ordonné que leurs votes seraient enregistrés au procès-verbal, en voici le résultat.

Ont voté pour le rejet: MM. Baum, Brott, Harnau, E. Murphy, J. F. Payne, Garlinet et Collins.

Ont voté contre: MM. Balch, Bofil, Duffens, Gruneberg, Dupaty, Mandiverri et Campbell.

M. Dupaty a ensuite changé son vote en sens contraire.

M. Henderson a demandé une suspension du règlement pour faire la motion de revenir sur le vote qui accepte la démission du juge Howell, et a dit qu'il avait été averti que M. Howell était disposé à retirer sa démission. La Convention a refusé de suspendre le règlement.

Les résolutions suivantes ont été présentées et mises au rôle.

Par M. Brott: une résolution pour que la Convention s'ajourne sine die le 20 juin.

Par M. Hiro: une résolution pour tenir des séances du soir.

Par M. Bromley: une résolution relative à la pension qui reçoit, parmi les citoyens loyaux des paroisses exposées aux déprédations des guérillas, et portant qu'il sera nommé un comité chargé de voir le gouverneur et l'adjudant général dans le but de convoquer la milice de l'État pour protéger les citoyens.

M. Wells a suggéré qu'il vaudrait mieux que les membres de la convention qui sont au-dessous de 45 ans, se formassent en comité de cavalerie pour protéger les citoyens atteints de panique.

M. Wilson, du comité sur les membres actuels, a rapporté que le comité s'occupait de l'affaire. M. Campbell a proposé de décharger le comité du soin de faire une enquête à ce sujet. Rien n'a été décidé.

Le Président a annoncé que le rapport de la majorité du comité sur l'émancipation venait à l'ordre du jour, mais sur la motion de M. Abell la convention s'est ajournée.

## FEUILLETON.
### LES CHEMINS DE LA VIE,
PAR ALFRED DE BREHAT.

VIII—Suite.

Une fois rétabli, Trévern repartit pour les mines, où il reprit les travaux que la maladie l'avait forcé d'interrompre. Après avoir gagné quelque argent, il revint se fixer à Rio-Janeiro même. Il y fit le commerce des pierreries en même temps que la banque.

Tourmentés par un désir de vengeance dans lequel l'amour avait plus de part qu'ils ne le croyaient, les deux époux revinrent d'immenses richesses. Pour pouvoir les acquérir, Trévern se mit à étudier les pierres et la bourse des principaux centres commerciaux. Accompagné de sa femme, qui le secondait vaillamment dans ses travaux et bravait comme lui tous les dangers, Trévern habita successivement l'Amérique, Hambourg et l'Angleterre. Tout en continuant son commerce de pierreries, il se livrait aussi à d'importantes opérations de banque. Laborieux et intelligent comme il l'était, il avait beaucoup de chances de réussir, et il réussit au-delà de ses espérances. Mais ce n'était pas assez d'être riche pour Mme Trévern, il lui fallait un titre afin de pouvoir traiter de pair avec les Maupierre.

Un prince allemand, pour le compte duquel Trévern venait de négocier un emprunt, récompensa le banquier en lui octroyant la seule faveur que celui-ci eût demandé pour prix de ses services, le titre de comte de Walbrun.

Pendant que la fortune de Trévern grandissait ainsi, bien des évènements s'étaient passés dans la famille de Maupierre.

Subissant l'influence de sa mère, Robert, toujours facile à dominer, avait épousé une riche héritière des environs de Tours. Mais le pauvre garçon ne se rétablit jamais du coup qu'il avait reçu en apprenant combien il avait été trompé par Mlle de Ponrevert. Il mourut en 1839, dix-huit mois après son mariage. Il ne laissa pas d'enfants. Sa veuve épousa un créole, et s'en alla mourir à la Martinique de la fièvre jaune.

Il y a des périodes où tous les malheurs semblent s'appesantir à la fois sur une famille. Quelques mois après la mort de son frère, Louise apprit l'existence et le mariage de M. Trévern.

Vivement pressée par elle, et la croyant guérie, Mme de Maupierre lui avoua la vérité. Louise ne fit aucun reproche à sa mère, et ne versa pas une larme. Seulement, elle devint triste, capricieuse et nerveuse à l'excès.

Soit disposition à une maladie de poitrine, soit plutôt résultat de chagrins trop longtemps contenus, Louise tomba malade à son tour. Une imprudence qu'elle fit en sortant le soir par une pluie battante acheva de la tuer. Elle traîna deux mois et mourut.

Une heure à peine avant sa mort, elle remit à sa mère une lettre adressée à M. Trévern. Elle lui fit jurer sur un crucifix que cette lettre ne serait remise au destinataire que si le bruit du mariage d'Emmanuel était faux, ou s'il devenait veuf.

—Je suis sûre qu'il m'aime toujours, dit-elle à sa mère, et ce sera pour lui une consolation de savoir que, moi aussi, j'avais gardé mon amour, mais s'il est marié, je ne veux ni troubler son ménage, ni exposer ma pauvre lettre à passer sous les yeux d'une autre femme.

On comprend maintenant pourquoi la baronne de Maupierre n'avait pu remettre plus tôt cette lettre à M. de Walbrun.

Raoul de Maupierre, qui adorait sa femme, avait failli devenir fou en la perdant. C'était une de ces natures vigoureuses et un peu matérielles qui ne meurent pas de chagrin, mais dans certains moments de désespoir et d'ennui, il se livrait à des imprudences auxquelles il devait tôt ou tard succomber.

Un jour qu'il chassait avec un jeune cheval nouvellement dressé, sa monture s'abattit en sautant un talus et roula sur son cavalier. La tête de Raoul porta sur une pierre. Il eut un épanchement au cerveau, et le pauvre jeune homme mourut la nuit suivante.

A cette époque, Mme de Maupierre habitait depuis trois ans le château de Samoncourt. Raoul fut enterré dans le cimetière de la commune, à côté de Louise et de Robert.

La pauvre vieille baronne resta seule avec Julien.

Ces morts qui se succédaient si rapidement et sans trêve avaient cruellement frappé Mme de Maupierre. Elle les regardait comme un châtiment du ciel, la punition de sa déloyauté envers M. Trévern et de ses injustices pour contrarier le cœur de ses enfants.

[illegible]

L'affection de Bonin pour son fils lui avait inspiré de tout temps une sorte de jalousie contre M. de Maupierre. Le sentiment de ses propres torts envers ce dernier avait fait de cette jalousie une belle et bonne haine, aggravée encore par la pensée que Julien était le plus grand obstacle au mariage d'Isidore et de Mlle de Walbrunn. Comprenant fort bien ce que signifiait le silence méprisant de Jane, et attribuant avec raison les mauvaises dispositions de la jeune fille au souvenir de Julien, l'homme d'affaires ne put s'empêcher de laisser percer dans ses paroles la haine qu'il portait au baron de Maupierre. Quand il ne prononçait pas le nom de Julien, les allusions étaient trop transparentes pour qu'on pût feindre longtemps de ne pas les comprendre.

Cette tactique eut du moins l'effet qu'en attendait le rusé personnage, car elle fit perdre à Jane le calme et le sang froid avec lesquels la jeune fille s'était promis de répondre à M. Bonin.

—La demande de M. votre fils me fait beaucoup d'honneur, répondit-elle enfin d'une voix qui tremblait d'indignation contenue, mais je ne veux pas me marier.

Bonin entama aussitôt un dithyrambe en l'honneur du mariage.

—Au surplus, monsieur, interrompit Jane, dont la patience était à bout, je dois vous avouer qu'en supposant même que j'eusse envie de me marier, je n'en répondrais pas moins par un refus à la demande de votre fils.

—Je lui aurais eu le malheur de vous déplaire, mademoiselle? soupira hypocritement Bonin, qui, marchant à son but avec la prudente lenteur du serpent, s'était juré d'épuiser d'abord tous les moyens de conciliation.

—Je ne dis pas cela, répartit Jane, mais......

—Il me semble cependant....

—Bonin, monsieur. Ma détermination est parfaitement arrêtée, et il serait inutile de chercher à m'en faire changer.

Il y eut un instant de silence.

Pâle et les yeux brillants, Jane regardait en face l'homme d'affaires comme pour lui prouver par ses regards aussi bien que par l'expression de sa voix, que sa détermination était irrévocable. Quant à Bonin, il examinait la jeune fille avec un coup d'œil sournois et doucereux qui effrayait Mlle de Walbrun plus que ne l'aurait fait une menace sérieuse.

—S'il s'agissait pourtant de sauver l'honneur de votre famille et la vie de madame votre mère, reprit lentement Bonin.

—La vie de ma mère! s'écria Jane.

—Oui, mademoiselle.

—Expliquez-vous, monsieur!

—Soit, mademoiselle. Dieu m'est témoin que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour vous éviter de tristes détails qui vont, vous affliger cruellement, mais c'est vous qui m'y contraignez...... Croyez, mademoiselle, que je souffre beaucoup moi-même d'être obligé à ces communications que madame votre mère ne s'est pas senti le courage de vous faire elle-même. C'est que sur ses prières instantes que je me suis résigné à cette tâche pénible.

—Au fait, monsieur, au fait, je vous en supplie, s'écria Jane inquiète et surtout exaspérée par les intonations hypocrites de la voix de Bonin.

Celui-ci, toujours calme, poussa un gros soupir. Puis il plongea la main dans la veste, pour en retirer une lettre, en retira divers papiers et chercha lentement les deux ou trois liasses [illegible].

[illegible]

—C'est moi qui m'en charge, le disje. Vas-t-en tranquillement à la Bourse, mon ami, et laisse moi manœuvrer. Tu ne me connais pas encore, petiot. Je ne veux pas mourir dans la vue de cette fille du père Bonin, riche à millions, affublé de quelque titre et en position de mettre le pied sur le ventre de gens qui, lorsque nous étions de pauvres diables, nous traitaient comme leurs domestiques.

Il prit enfin le large mais sa [illegible] l'hôtel, qu'il secoua amicalement avec une expression d'affection que le vol [illegible] maître sur sa physionomie.

Quelques heures plus tard, M. Etienne Bonin partait pour Villarmont.

En arrivant au château, M. Bonin demanda la comtesse. On répondit qu'elle était sortie en voiture, mais qu'elle allait rentrer.

—Et Mlle de Walbrun? dit l'homme d'affaires.

—Mademoiselle est au jardin, reprit le concierge.

Bonin descendit au jardin et ne tarda pas à rencontrer Jane, qui passait près sous l'entrée en journées à visiter ses fleurs, au cours d'une allée.

Il s'approcha de la jeune fille.

—Mademoiselle, lui dit-il, veuillez m'accorder l'honneur d'un instant d'entretien.

Etonnée du ton solennel de l'homme d'affaires et la couleur sévère par un sourire presque cruel, Jane hésita un instant.

—Je vous écoute, monsieur, lui répondit-elle enfin.

—Ce que j'ai à vous dire sera assez long, reprit Etienne. Si vous voulez me permettre d'entrer avec vous dans le salon en face ce petit kiosque, nous y causerions plus à notre aise.

Jane parut surprise [illegible].

—Je vous écoute, monsieur, lui dit-elle encore.

—Mademoiselle, commença Bonin, mon fils Isidore a l'honneur de venir de temps en temps à votre château. Il n'a pu vous voir sans être frappé comme tout le monde de votre beauté de votre grâce.

—Passons, je vous prie, interrompit Jane avec impatience.

—De votre esprit et de vos grandes qualités, continua tranquillement Bonin. Grâce à son travail et à sa remarquable capacité, il s'est fait, quoique tout jeune encore, une magnifique position à la Bourse. Il est en passe d'arriver à la plus grande fortune. Mais l'argent ne suffit pas pour faire le bonheur, soupira Bonin, dont la physionomie sournoise était à peindre en ce moment. Isidore s'est épris pour vous d'une grande passion, mademoiselle.

—Vraiment! murmura Jane avec un sourire rempli d'amertume.

—Comme c'est un garçon qui connaît les usages du monde et qui agit toujours convenablement, il s'est ouvert à votre famille. Mme la comtesse a témoigné une bienveillance que nous n'oublierons jamais. Elle a compris la faveur qu'il y avait en lui et nous a permis d'espérer.

Il fit une pose en interrogeant du regard Mlle de Walbrun, elle ne répondit rien.

—Fort de l'appui de Mme la comtesse, reprit Bonin, je viens vous supplier, mademoiselle, de faire le bonheur de mon fils et de toute notre famille en ratifiant le consentement accordé par Mme votre mère. Isidore est un brave garçon, un homme sérieux, il a un excellent cœur et il vous adore.

—Vraiment, fit encore Jane avec le même ton railleur.

—Ce n'est pas un de ces freluquets qui courent les coulisses, de théâtre et qui ruinent leurs femmes pour des demoiselles. Non. Riche déjà par lui-même, il sera heureux de vous accorder tout ce que vous désirerez et de satisfaire tous vos caprices....

Il s'arrêta encore. Jane, les yeux baissés, semblait penser à autre chose. Réprimant un geste d'impatience, il recommença à faire l'éloge de son fils, en même temps qu'il profitait de l'occasion pour crosser vigoureusement, selon son expression, les hommes de plaisirs qui ruinaient leurs familles, et faisaient le malheur de tout ce qui les entourait.

(A continuer.)

## BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 7 mai.

[illegible]

## MARCHE AUX BESTIAUX

[illegible]

Décédé, hier, à 11 heures A. M., à l'âge de 8 ans et 7 mois, Joseph Julian Mut, fils de James Mut et de Cornelia Alberty. Les amis et connaissances de James Mut et ceux des familles Grass, Aubert, Ledia et Barrera sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir à quatre heures. Son corps est exposé rue Fulton, entre Ste Marie et St Andrew, quatrième district.

Fallecio ayer, a las 11 de la mañana, a la edad de 8 años y 7 meses, José Julian Mut, hijo de Jaime Mut y de Cornelia Alberty. Los amigos y conocidos de Jaime Mut y los de las familias Grass, Aubert, Ledia y Barrera quedan convidados a asistir al entierro que tendrá lugar hoy, a las cuatro de la tarde. El cuerpo está expuesto en la calle Fulton, entre las de Santa María y Andres, 4o Distrito.

Décédée, hier soir, à 10 heures, Mme veuve Edmond MARTINEZ, née Marie Carmelite Toca, à l'âge de 52 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que les familles Toca et Martinez, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à quatre heures. Son corps est exposé rue Columbus No 11, chez Mme Sindos—De la part de ses amies.

Décédé le 7 mai 1864, ANTOINE REMY, vétéran de 1814 et 15.

**SERVICE FUNEBRE.**

Il sera célébré à l'Église St Louis, lundi prochain, 9 mai, à 9 heures un service funèbre en mémoire de feue Rose Mercedes, épouse de Pierre Canonave. Ses amis et connaissances, ceux de son époux et ceux de la famille sont priés d'y assister, sans aucune autre invitation. De la part de son époux et de sa fille.

## ATTENTION.

Le Shérif procèdera aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux à vendre à l'encan, au fonds d'une pharmacie située rue de Chartres entre Ste Anne et Dumaine. [illegible]

Messieurs les planteurs et fabricants d'huile de coton trouveront à la vente du lundi une excellente occasion de s'approvisionner de graines de coton. La vente [illegible] sans réserve aucune [illegible] No 41 Vieille Levée, entre Douane et Bienville, par W. P. Vincent.

**ASAMBLEA GENERAL.**
**Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.**

Los socios se reuniran en Asamblea General el miercoles proximo, 11 del corriente, á las 11 1/2 de la tarde, en casa del Vice Presidente calle Vieja-Levee No 207, entre San Felipe y Ursulinas.

Se advierte que [illegible] la convocacion arreglado al Articulo 2o de los Reglamentos, la Eleccion de Oficiales de la Sociedad se efectuará en dicha Asamblea.

El Presidente cuenta con la puntual asistencia de los Miembros.

Nueva Orleans, Mayo 9 de 1864.

De orden del Presidente,
FERNANDO DE FUENTES,
Secretario Tesorero.

9mai—3f

**Demande de Nourrice**

On demande une nourrice sans enfant. S'adresser au No 63 rue St. Pierre. 9mai—3f

**DIVERS DIVERS**

60 Caisses Absynthe Pernod, véritable, importée, de Lecoultre, de Abeirch—importée, diverses marques, caisses en litres et en 1/4 de bottes, diverses marques,
14 caisses eau de Gouvaquil,
30 caisses vermouth,
20 do huile d'olives en grandes bouteilles,
20 do vins rouges, Brandenburg Frères,
45 barils whisky,
20 do Miller's Chicken Cock,
15 barils imitation Cognac, 4me preuve,
10 do gin noir.
A vendre à l'amiable par
BERNARD TURPIN,
No 95, rue Vieille Levée
mai—2

**Cognac, Vermouth, Huiles, Vins, &c.**

DIX quarts Pel évolution La Rochelle, de preuve; 10 do 2 Pinet Castillon & Co. Cognac 1860; 8 do Otard Dupuy & Co. Cognac; 6/4 do 1/8 Saserac; 6/4 Madère; 4/4 Burgundy Port; 70 paniers huile Bordelais, pinte; 4 do Posels, pinte et quarts; 70 caisses vermouth Jourdan Brives; 10 do Muscat; 20 barils vinaigre très fort; 20 caisses cornichons et variantes; 20 caisses et 12 caissons eau de fleurs d'oranger; 675. do vins supérieurs, de maisons Nathaniel Johnston & Fils, &c. Brandenburg frères; 51 caisses vin du Rhin; 20 caisses Bourgogne. Le tout à vendre pour clore et à prix réduits. BEULATOUR & Co, 54, rue de la Douane. 9 mai—11f

**GROCERIE A VENDRE.**
—Pour cause de départ—

A vendre une grocerie bien achalandée, située dans le Deuxième District. S'adresser pour en traiter, chez Mr Ballman, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. 7mai—3f

**MEUBLES D'OCCASION.**

Le soussigné donnera un prix libéral pour DES MEUBLES, PIANOS, &c. D'OCCASION, de toutes qualités, à la pièce ou par lots. Il a toujours aussi un bon choix de

**Meubles en noyer et acajou,**

Ainsi bons que s'ils étaient neufs et qu'il vend à un très petit bénéfice.

S. F. CASANAVE,
130, Douane, près Dauphine.
11avril—1m

**Nouvelles marchandises de printemps et d'été,**

REÇUES PAR LES DERNIERS ARRIVAGES.

**J. A. BRASELMAN,**

586......Rue des Magasins......586

Au coin de la rue St-André,

EXPOSERA, LUNDI 25 AVRIL,

Un assortiment complet de

MARCHANDISES de PRINTEMPS ET D'ÉTÉ, ET DES COUVERTURES.

NOUVEAUX OFFRES DE GRENNDINES SOIE, LAINE, ORGANDIS, JACONAS, JACONAS UNIS EN COULEUR, BATISTE A PETITS DESSINS.

—Egalement—

Un nouvel approvisionnement de BONNETERIE ET DE GANTS, pour dames, messieurs et enfants, BANDES brodées et à aarbes brodées, CORSAGES et ROBES brodés, pour enfants, SOIE NOIRE pour châles, ILLUSION SOIE BLANCHE pour voiles, MOUSSELINE SUISSE BLANCHE pour châles et robes, MOUSSELINE BLANCHE DE PARIS, modèles de Robes, RÉSILLES GARNIES ET UNIES, PARASOLS ET EVENTAILS, MOUCHOIRS ourlés et piqués, à bordures, pour dames et messieurs, Un fort stock de MARCHANDISES DU PAYS, et un bel assortiment de CHALES et MANTELETS en DENTELLES, nouveaux genres.

—Venant d'être reçu—

MOUSSELINES DE PARIS, noires et blanches, à raies, ORGANDIS à fond blanc, dessins noirs, JACONAS UNI, rose fauve et bleu, à dessins,

—Egalement—

MOZAMBIQUES noires et blanches, double largeur, en couleur,

—Egalement—

Un assortiment complet d'articles pour JEUNES GARÇONS.

J. A. BRASELMAN,
586......RUE DES MAGASINS......586
Au coin de la rue St-André.
8mai—?f Entrée par le porte du Magasin Morel

**EVANS & CO,**

Importateurs et Marchands d'articles de fantaisie, étrangers et du pays,

RUE GRAVIER, No 30,
ET RUE DES MAGASINS, No 21,
—ENTRÉE PAR LA RUE GRAVIER—

Viennent de recevoir un grand choix de Peignes, Brosses, Boutons, Coutellerie, Objets de camp, Miroirs, Portefeuilles, Pipes, Blagues à tabac, Fournitures de bureaux, Cartes à jouer, Registres, Fil, Bretelles, Parfumerie et tous les articles convenant au commerce de la ville, aux conditions [illegible] de la campagne.

**G. BORZINO,**

No 101......VIEILLE LEVÉE......No 101

IMPORTATEUR de [illegible]

[illegible]

**A LOS AMIGOS**
**De la Republica Mexicana.**

Los residentes de esta ciudad que favorecen la Republica Mexicana son invitados a atender a una asamblea que tendrá lugar [illegible] la calle Barrack y Perdido, el MARTES de la semana, á las siete y media de la noche.

Col. Dom F. N. Dr BORDON,
Ejerc Mex., Presidente.
Dr. L. H. EVERITT, secretario.
4mai—1 et mai 7

**Diarrhée, Dyssenterie.**
**Rhumatisme et Névralgie.**

On trouve à l'établissement de M. RIES, No 117 rue STE-ANNE, No 117, entre les rues Dauphine et Burgundy, [illegible] Remèdes pour le CROUP, MAL DE GORGE, [illegible].

CERTIFICATS.

[illegible]

J. MENDEZ, No 277, rue Heroune.

[illegible]

CH. DUPUIS, 21, rue du Maine.
2 mai—2f

**Bois de construction.**

25,000 Madriers préparés, 1, 1 1/4, 2 et 3 pouces, bois de pin blanc, pin choisi de 1 pouce, pieds [illegible] 4 à 5 et 6 à 12 [illegible] pieds chêne, hickory, &c. en lots au gré des acheteurs. A vendre par JOS. A. BROWN, Chantier de bois, au coin de rues St Joseph et Nve Levée, en face du Marché Poydras. 6mai—6f

**ON DEMANDE**

UNE domestique, bonne blanchisseuse et repasseuse. —Aussi une bonne cuisinière. S'adresser No 17, rue Gasquet. 8mai

**ON DEMANDE**

ON demande à louer une belle maison de résidence dans les environs de la rue du Canal. S'adresser No 17, rue Gasquet. 8mai

**Formation de Société.**

LES soussignés ont formé une société sous la raison de WOOLONGHAN, BRUGERE & Cie, pour l'importation et la vente des vins français et espagnols, cognac, etc. de tout ce qui rattache leur genre d'affaire.

EUGENE WOOLONGHAN,
JOSEPH BRUGÈRE,
CHARLES CHAYANNE,

59, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. Maison à Bordeaux dirigée par N. S. E. WOOLONGHAN. 6 mai—15f

**On demande**

UNE BONNE pour garder de jeunes enfants et laver leur linge. S'adresser chez J. J. ALBERT, chapelier, 31, rue de Chartres. 7mai—3f

**J. E. VILLAVASO,**

Marchand de Produits de l'Ouest.

Porc, farine, bacon, saindoux, &c. foin, maïs, avoine son, &c. RUE FRONT LEVÉE, No 52, entre les rues Bienville et Douane—Nouvelle Orléans. 6mai—6f

TOUTES les personnes débitrices de Bertrand Camus, sont invitées à se présenter et à régler immédiatement avec P. M. Prats, syndic de la faillite de B. Camus susdit, à son bureau, encoignure des rues Toulouse et Bourbon ou chaque jour des pièces de 9 heures du matin à 3 heures après-midi. 5mai—7 à 9 juin. P. M. PRATS.

**Ale x x x x de Read,**

40 BARILS de cet ALE FIN, en débarquement de la barque Hannibal, et à vendre par THOMPSON & BARNES, Seuls agents, rue Tchoupitoulas, No 41. 4mai—3f

**BILLETS PERDUS.**

LES billets à ordre suivants ayant été saisis le 29 décembre 1863, lors de l'incendie de la goélette Angeline par les Confédérés, sur West Pearl River, le public est prévenu de ne pas les négocier: 2 billets de $161 50 chacun, tirés par J. J. Fouchot, portant la date de février 1862, à trois mois d'échéance, avec intérêt à raison de huit pour cent; 1 billet de $42 50, tiré par R. Littell, date de 1861, non payé; 1 billet de $[illegible], tiré par la partie lisant, pour son compte et celui de Mary Ann, portant la date du 27 avril 1863, non payé. Nile Orleans, 27 avril 1864. ANT. ROUSSEAU. 5mai—7 et 11

**Changement de magasin.**

La maison de parfumerie de J. ANGELLOZ a transféré son magasin au No 71 rue de Chartres. L'ouverture aura lieu le 1er mai prochain. M. Angelloz prévient sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il continuera comme par le passé, à vendre au plus bas prix de la place tous les articles de parfumerie. Le soussigné a en magasin un grand assortiment de savon de toilette, d'huile fine et de pommade de Grasse. Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir voir les échantillons avant de faire leurs emplettes ailleurs. 29avril—1m J. ANGELLOZ.

**Pompes Funèbres,**

24......Rue des Français......24

MME Vve S. LABORDE a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances et au public en général, qu'elle continuera le même genre d'affaires comme par le passé. Les ordres des différentes sociétés seront remplis avec promptitude. Elle se charge de fournir voitures et corbillards pour enterrements, ainsi qu'ornements de tombes. 2mai—6m

**AVIS.**

M. V. PRIETO ayant acheté la goélette FONTANELLE, prévient les personnes qui ont des réclamations à faire contre ladite goélette, de s'adresser dans les trente jours de la date de la présente, au No 63 Promenade Carondelet—Carondelet Walk—vieux Bassin. 6avril—1m

**Mme OLYMPE**

A l'honneur de prévenir sa clientèle de la ville et de la campagne que son magasin de MODES ET NOUVEAUTÉS, est transféré, au mois de mai prochain, du No 32 de la rue de Chartres au No 154, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12 fév—6m

**Demande d'Ouvriers Bottiers.**

ON demande immédiatement des ouvriers pour la botte et la bottine. Des ouvriers capables recevront les prix suivants, pour bottines cousues à simples semelles, $2 25 à doubles semelles, $2 50 bottes en veau, simples semelles, $3 50, doubles semelles, $3 50. bottines cousues, $3 50. S'adresser à M. F. MINARD, bottier, rue Royale, No 16, second édifice du Bureau de Poste. 30avril—1m

## SPECTACLES.

**Théâtre St-Charles.**

Lundi soir, 9 Mai 1864
TROIS REPRÉSENTATIONS SEULEMENT

La troupe MARTINETTI et MARZETTI—Dernière représentation de LE MONSTRE VERT, pantomime—LA BELLE DE MADRID ballet—LA CORDE PERPENDICULAIRE.

**Académie de Musique.**

Lundi soir, 9 Mai 1864.

Programme entièrement nouveau—PANTOMIMES NOUVELLES—ALEX. ZANFRETTA SUR LA CORDE TENDUE.

CONCERT AU CORYSÉE. Mr. John Hosch annonce à ses nombreux amis et au public qu'il donnera tous les soirs, à partir d'aujourd'hui, des concerts de violon et piano, dans son salon et restaurant de la rue Bienville No 81, où l'on trouvera toujours comme de coutume, de l'excellente bière de 10 cent. Les concerts seront exécutés par les frères Meyers dont le talent musical est bien apprécié. Une très particulière est réservée pour les familles qui se rendent au jardin.

**AVIS SPECIAL.**
**Société des Marchands.**

TOUS les membres de cette société sont priés de venir signer au magasin de MM. Mitchel & Co, rue du Canal, No 153, une pétition qui doit être présentée aux autorités et dont la teneur est bien connue des membres. La pétition restera ouverte jusqu'à lundi, 9 du courant.

Par ordre du
J. H. SINGER, Président.
CHABANOCK, Secrétaire.

**Avis aux Contribuables de la ville.**

LE Trésorier de la ville donne avis que les taxes pour 1864, sur les propriétés foncières, les meubles, &c. sont dues et doivent être payées à son bureau, à l'Hôtel de ville.

Les taxes pour l'année 1864, lesquelles n'ont pas encore été payées seront également entre ses mains et portent intérêt à partir du premier lundi de juin.

JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville.

**Premier District de Desséchement**

**Bureau de la Commission du Premier District de Desséchement.**

Rue Carondelet No 64, [illegible] mars 1864.

Tous les propriétaires de terres et de terrains situés dans les limites du Premier District de Desséchement, lesquels sont situés par la rive du Mississipi en face, sur la Jolie et le Nouveau Canal au dessus, le Lac Pontchartrain dans le fond du Bayou St. Jean, le Canal Carondelet et la rue St Pierre au-dessus—sont avertis de payer immédiatement.

Par ordre du Board,
O. INGRAM, Président.
27 avril—1m

**NOUVEAUTES DE PARIS.**

CUSSLE & GOURSAUD [illegible] ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir de Paris, par les derniers arrivages un assortiment varié de tous les articles ayant rapport à leur commerce.

Un grand choix de CORSETS, OMBRELLES et EN TOUT CAS.

[illegible] PEIGNES [illegible]

CRAVATES [illegible]

PARFUMERIE, BROSSES à dents, à poudre et à peigne.

[illegible] COTON à broder et à tricoter.

BOUTONS [illegible]

CUSSLE & GOURSAUD, No [illegible]

**Avis aux Dames.**

[illegible]

**Demande d'emploi.**

[illegible]

**C. JAUBERT & CO.,**

41......Rue de Chartres......41

**Marchandises sèches en gros.**

[illegible]

**HOTEL DE L'EUROPE,**

Rue Houston No 21, près Crosby à New-York.

Logements de famille: bonne table et prix modérés.

[illegible]

**Bouteilles vides—Bouteilles vides**

Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides [illegible].

J. A. BLAFFER [illegible]

**Avances en argent.**

[illegible] SPOFFORD, TILESTON & CO à New York.

WM. J. REID.

**Salon de bière et café.**

[illegible] SALON DE BIÈRE ET CAFÉ [illegible]

CHAS. C. WEISS

**TRANSFERT DE MAGASIN**

I. LEVY, s'est présenté dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a en outre [illegible] la possession de ses articles supérieurs à ceux d'aucun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de

DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX,

qu'il vend en gros ou en détail.

M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie le prix les plus élevés pour les diamants et les vieilles argenterie.

Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX, et n'emploie que de très bons ouvriers. 12avril—1m

**Aux Modistes et Fleuristes.**

Le soussigné reçoit par tous les steamers des envois réguliers d'articles de modes. Il a des chapeaux de paille de $5 à $[illegible], de soie, des crêpes, blondes, tulles, plumes, fleurs, étoffes, formes et ruches, outils et matériel pour fleuristes, moules, papier, soie, etc. W. DAUPHIN, 80 Douane, au 1er. 31mars—1. 27 mai

**DANIEL GORREN;**

27......Rue des Magasins......27

Magasin (occupé autrefois par C. Yale Jr. ARTICLES DE MODE,

Vente en Gros.

Il vient de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique stock de RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants, Egalement—un assortiment complet de ARTICLES EN TOILE, GARNITURES, DENTELLES, &c. &c. L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de MARCHANDISES FRAICHES, Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS. Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des sus-dites articles.

9fév DANIEL GORREN.

**J. TATUM,**

COURTIER DE MARCHANDISES,

58......rue Gravier......58

Entre Magasins & Camp.

MARCHANDISES SÈCHES, VÊTEMENTS, ARTICLES DE TOILETTE, Bottes, souliers, chapeaux, &c. &c.

Avances d'argent et prompte disposition des consignations. 1avril—3m

**PITRE A SACS. PITRE A SACS.**

CINQUANTE balles pitre à sacs, extra épais, à vendre au gré des acheteurs, par WM. J. REID, Rue des Magasins, No 35. 3mai—6f

**Conservez vos Dents.**

**J. A. CASADAVANT,**

CHIRURGIEN DENTISTE,

154, RUE DU CANAL,

(ancienne maison du Dr. Fortier,) continue à exécuter avec soin toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 18avril—1m.

**Bernard Turpin,**

ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

No 93, rue de la Vieille Levée.

Entre St Louis et Conti. 16 avril—1m

**MAISON A VENDRE.**

A vendre la maison double, avec mansardes habitables, jardin, cuisine double en bois, deux cuves, &c., située rue de l'Union No 117, 3me District. S'adresser rue du Puits, au magasin de sellerie No 24 rue St Charles. 30avril—1m

**CHAPEAUX.**

CHAPEAUX DE CAMPECHE avec un assortiment de chapeaux de paille pour hommes et pour enfants, à vendre par J. DAWSON, 49, Chartres, en haut, entre Douane et Bienville. 25avril—1m

**A LOUER.**

LA MAISON A DEUX ETAGES, avec VERANDAH, située rue Bienville, No 81, entre Royale et Bourbon. S'adresser au rez-de-chaussée. 21 mars—tf

**A VENDRE**

Une petite vacherie, vaches créoles à bonne création. A louer, la maison et de grandes écuries. S'adresser à H. ZIEGLER, au coin des rues Bacchus et Toledano, à Bouligny. 3mai—7f

**MALADIES.**

**Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr. VERGE.**

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. Vergé. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est acre ou vicié. S'adresser à GAUDOZ Jne, pharmacien, rue Orléans et Bourbon. 15fév—3m

**Prets sur gages.**

LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, lorgnettes, instruments de musique, pianos, meubles fins, soieries, velours, et toutes sortes de marchandises, Il vend ou achète des bâtiments. Bureau de Prêt de la Louisiane, 68, St-Charles. Entrée privée, 104, Gravier. J. HART.

N. B.—On prête à la semaine, sont plusieurs et plus, s'il le faut. 7janv—1m

**POUR NEW YORK, via la Havane**
**Départ, 10 Mai, à 8 heures A. M.**

POUR NEW YORK et la HAVANE—Le magnifique steamer neuf et en marcheur, HAVANA, Greene, commandant, partira ainsi qu'il est dit plus haut, de son wharf, au pied de la rue St. Joseph, 1er district.

Pour fret ou passage, [illegible] magnifiques emménagements, s'adresser aux agents.

AVENDANO FRERES, rue de la Commune No 116
27avril—1

**Paquebot pour le Bayou Lafourche**
Deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur FAWN, capitaine W. F. Greathouse, Leo Baylo premier commis, et Joseph Witt, second commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Thibodeauxville, Donaldsonville, Napoleonville et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la côte, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 8 heures du matin.

Les passagers et les expéditeurs devront se pourvoir de passeports et de permis des autorités.

Le capitaine, M. Gwartney sera au débarcadère, au pied de la rue Conti, pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à bord ou à

JOHN L. TITUS agent, au coin des rues
3mai—1m Vieille Levée et Bienville, au premier.

**Paquebot régulier du Bayou Sara et de la Lafourche.**

Le paquebot favori EMPIRE, capitaine L. Boudreneau, J. C. Lebeau commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Bayou Sara et tous les ports intermédiaires les MERCREDIS, à 9 heures du matin, à partir de Mercredi, 4 mai.

Retour—Il partira de Bayou Sara tous les JEUDIS, à 6 heures du matin, et de Baton Rouge à 10 heures du matin.

Il partira de la Nouvelle Orléans pour Thibodauxville tous les SAMEDIS à 9 heures du matin.

RETOUR—Il partira de Thibodauxville tous les DIMANCHES, à 8 heures du matin et Donaldsonville tous les LUNDIS, à 9 heures du matin.

IL DESCENDRA LE FLEUVE LE JOUR, A CHAQUE VOYAGE.

Pour fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser à bord ou à

Wm. J. REID,
1 mai— rue des Magasins, No 35

Départ tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures du soir.

[illegible] CITY BELLE [illegible]

A. BRITTON agent.

**Paquebot régulier du MARDI, de la malle des Etats-Unis**

[illegible] NATCHEZ BAYOU SARA, BATON ROUGE [illegible] GREY EAGLE [illegible] MARDIS [illegible]

W. G. BETTERTON.
JOHN L. TITUS

**Pour le Bayou Lafourche.**

Jours de départs, les MARDIS et les SAMEDIS à 8 heures du matin.

[illegible]

**POUR MARSEILLE.**

[illegible]

**POUR MATAMOROS.**

[illegible]

**POUR BORDEAUX.**

[illegible]

**POUR MATAMOROS**

[illegible] ALLISON [illegible]

**POUR MATAMOROS**

[illegible]

**POUR LE HAVRE**
**Faisant suite au Guantanamo**

[illegible]

**POUR VERA CRUZ.**

[illegible] S. FERNANDEZ & Co.

ACHETEZ
Vos Marchandises Sèches
CHEZ
**WEHL & DANZIGER,**
RUE DU CANAL,
**No 163,**
Entre Bourbon et Dauphine.
NOUVELLE ORLEANS,

TOUT S'Y VEND
**A TRES BAS PRIX.**

4mai—30f

EN débarquement—40 balles amandes fines et noisettes, [illegible] différentes qualités, [illegible] caisses [illegible], [illegible] raisins Malaga, 30 barils vinaigre de vin blanc, [illegible] barriques et barils vin blanc du Haut Sauterne. A vendre par ANT. LANATA. 9 & 12 Jefferson, entre Chartres et Levée.

**Farine, Jambons, Porc, &c.**

100 barils porc (rump) [illegible] jambons Stagg, S. C. [illegible] barils farine superfine et extra, 25 boucauts épaules salées de choix, 10 do jambons do do, 25 tierçons graisse en feuille, prime, 50 barils de do do, 5 caisses savon extra No 1; 25 do bougies Star. En magasin et à vendre par J. B. VANHORN, Coin Magasins et Poydras.

**Sangsues Suédoises.**

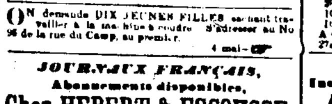

A vendre en gros et en détail par

HAAN & FREDERICKSON,

Nos 13 et 15 rue Royale.

5 mai—4 f

ON demande DIX JEUNES FILLES sachant travailler à la machine à coudre. S'adresser au No 96 de la rue du Camp, au premier. 4 mai

**JOURNAUX FRANÇAIS,**
Abonnements disponibles,
**Chez HEBERT & ESCOUSSE,**
131 rue de Chartres.

Nouvelle Revue de Paris paraissant les 1er et 15 de chaque mois;
Le Journal Illustré, publication hebdomadaire;
Le Tour du Monde, journal des voyages;
La Mode de Paris, journal illustré du monde élégant, paraissant deux fois par mois;
Le Conseiller des Dames, journal mensuel;
Le Journal des Tailleurs;
L'Echo des Feuilletons;
La Gazette des Hôpitaux;
Les Trois Règnes de la Nature, lectures d'histoire naturelle;
La Bible Populaire, histoire illustrée de l'Ancien et du Nouveau Testament, par l'abbé Drioux.
3 mai—3f

**Vins, vermouth, champagne, &c.**

EN débarquement des navires Asie Mineure et Kathe de Bordeaux et de Marseille—
50 barriques vin rouge St Julien;
18 do do Propriétaire;
17 do do St Emilion;
50 paniers champagne;
5 caisses vermouth de la Comète;
50 do vermouth, Noilly, Prat & Co;
20 do muscat.

—En Douane—

100 caisses vin rouge St Julien, Eagle;
500 do do St Emilion Crown;
500 do do St Julien, Lion's Brand.
100 do vermouth, Noilly, Prat & Co

—En magasin—

50 caisses huile d'olives;
20 do prunes à l'eau de vie;
5 barriques vins fins, Pomerol et Côtes de Bourg;
500 caisses vin, St Emilion et St Julien,
100 caisses vins vieux Margaux, Lanoes, Ht Brion;
100 do vin à l'émeri de Eyquem;
50 do vinaigre de Bordeaux,
50 do vin de Bourgogne,
100 balles bouchons polutus et réguliers en balles et en sacs, pour damejeannes, bouteilles et demi bouteilles.

A vendre par OSCAR BERCIER & Co,
30avril—15 No 17 rue St Louis.

A VENDRE—Un CHEVAL et une VOITURE neuve, de Docteur. S'adresser rue du Camp, No 275.

## VENTES A L'ENCAN.

**Marchandises sèches, vêtements et chapeaux.**

PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 8.

LUNDI, 9 courant, à 10 heures du matin il sera vendu:

Draps [illegible] simple et double largeur,
Draps fins, bleus et noirs,
Casimir de fantaisie pour le pantalon,
Draps d'été fantaisie noir,
Doeskin noirs,
Cotonnades, tentes et stripes,
Coutils fil, fantaisie et unis,
Mozambiques unies et brochées,
Barèges anglais do do
Grenadines fines, brodées,
Bareges vert, bleu et brun pour voiles,
Alpacas noirs,
Cotons blanchis et écrus,
Toiles blanches et imprimées,
Gingams écossais,
Indiennes françaises et américaines,
Toiles et Bibbon à moustiquaires,
Bretelles hors blanches,
Mousselines brochées et Jacquard,
Jaconas blanc et tapisserie,
Mouchoirs fil et madras,
Crinolines [illegible],
[illegible] de vêtements
25 caisses chapeaux et casquettes. 7 mai

**Marchandises sèches, habillements d'été, bottes, souliers, chapeaux, &c.**

PAR GABRIEL LEAUMONT
Salle d'encan, 12 Chartres.

LUNDI, 9 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à la salle d'encan, rue de Chartres No 12—Un lot de marchandises étrangères et américaines.

—Aussi—

150 lots habillements d'été, chemises blanches, chemises en flanelle, &c.

Un assortiment de chapeaux, bottes et souliers. Conditions—à la vente. 7mai

**Boutique de barbier bien achalandée.**

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.
Bureau No 96, rue Royale, près St. Louis.

[illegible]

**Meubles—Meubles**

PAR J. B. CROZAT, encanteur.
Bureau, No 96, rue Royale

[illegible]

**Vente spéciale.**

**Parfumeries françaises, huiles, pommades, cosmétiques &c.**

PAR FRANCIS FERNANDEZ.
R. GUTIERREZ, encanteur.

JEUDI prochain, 12 du courant, à dix heures du matin, sera vendu au magasin d'encan, au coin des rues Chartres et St. Louis—

Un lot de parfumeries françaises telles que Cosmétiques, Huiles, Eaux, Savons, Pommades, Poudres, Crystallisées, etc.

—Aussi—

[illegible]

Succession d'Hippolyte Griffon—No 18123

**Terrains sur la Batture, au faubourg Delord dans le Premier District,—**

PAR FRANCIS FERNANDEZ,
R. GUTIERREZ, encanteur,

[illegible]

**Sucre Sucre**

[illegible] boucauts et 15 barils sucre,
PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,
(Bureau 60 rue de la Douane.)

[illegible]

**Beaux meubles faits en ville, tapis mécaniques, verrerie et porcelaine à l'encan**

PAR R. T. MONTGOMERY.

[illegible]

**Coton. Coton.**
**219 balles à l'encan.**
PAR R. T. MONTGOMERY.

[illegible]

**300 caisses vermouth.**

Par D. E. MORPHY, Encanteur.

[illegible]

**CHANGEMENT DE MAGASIN.**

**DUNTZE & Co.,**

ONT transporté leur magasin au No 45 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane. 16 av—1m

**REDUCTION DE PRIX**
**Machines à coudre**
de WHEELER & WILSON.

Avec les derniers perfectionnements. A vendre par D. W. C. PECK, A l'ancien dépôt, rue du Camp, No 15, au premier. 16avril—1m.

**LIBRAIRIE CLASSIQUE ET RELIGIEUSE.**

**MICHON ET SCHWEITZER,**

161......Rue Royale......166.

Viennent de recevoir de France un assortiment complet de

LIVRES DE PRIERES

ET DE LIVRES CLASSIQUES.

AINSI QUE:

Un grand assortiment D'OBJETS RELIGIEUX

TELS QUE:

MEDAILLES, CHRISTS, CHAPELETS, CIERGES, STATUETTES en biscuit &c.

Prix modérés.

25 avril—15f

**Aux fabricants de cigarres**

REÇU par le navire PRESTO:
Cinquante caisses tabac en feuilles, Connecticut et State Seed, Caps et Caps et Tripe.
A vendre au plus bas prix du marché par
MAYER, FRERES,
No. 51, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras.

**Tabac à chiquer, cigares, &c.**

Trois quarts de caisses, 10 s.

QUARANTE trois quarts caisses Navy d'une livre, 40 trois quarts caisses D. Hinton's Virginia livre, Wm Thomas, Virginia Gold leaf, Ivanhoe, Missouri, Peacleaf, Corvaus's, May apple, tordues quart livre noir et doux, Grand assortiment varié de CIGARES toute espèce, TABAC A FUMER, pipes, tlufidi, tabac, &c. MAYER, Frères, Rue Tchoupitoulas, No 51, entre les rues Natchez et Poydras.

**VINS VINS**

EN débarquement du navire ASIE MINEURE, de Bordeaux,
50 barriques vin rouge, côte de Bessens,
20 caisses de 12 bouteilles, vin St-Laurent,
100 " " " Lamarque,
100 " " " Canteuse.
A vendre par E. BORDELOIS.
27avril—15f 41, rue Vieille Levée

**LOUISIANA ACADEMY.**

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hopital, No 131 entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1avril—1m

**Institution Martin.**

PENSIONNAT ET EXTERNAT,

10 mars—1m RUE DU BAYOU No 290

**INSTITUT ST-LOUIS**
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275......RUE DAUPHINE......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 21 août—1an—tf

**LE Dr CAPDEVIELLE**

Donne des consultations à l'HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, de neuf à dix heures A. M. Domicile, RUE DE CHARTRES, No 186. 1 mai—2m

**AVIS.**

NI le capitaine ni les consignataires du navire français ASIE MINEURE, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.

Nouvelle Orléans, le 28 avril 1864.
24 avril—15f FUG. ROCHEREAU & CO.

**AU DRAWBACK.**

50 barriques vin rouge, 50 caisses de do, 100 do do blanc.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
24 avril—15f 37 Vieille Levée.

**Aux acheteurs de coton.**

MM. MONTGOMERY & BRO., encanteurs, annoncent aux acheteurs et aux courtiers de coton que leurs ventes régulières auront lieu désormais à 2 heures, à leur magasin d'encan, rue du Camp, No 38, où ils auront l'honneur de recevoir leurs amis.

## VENTES A L'ENCAN.

**Vente de Marchandises Sèches.**

PAR E. ROGER & CO.,
Joseph Hoiz, encanteur.

MARDI, 10 COURANT.

Il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 43 et 47, rue de la Vieille Levée—

150 lots de marchandises sèches étrangères et américaines, telles que: Indiennes, jaconas, batistes, tweeds, gingas, coton et fil, doublures pour manches, draps, casimirs, cotons d'almet écrus, cotons crochés, alpaca, mousselines, mousseline de laine, popelines, soies, rubans taffetas et satin Nos 1 à 22, coton à coudre, de diverses couleurs, parasols soie, chemises de dessous et cotonnes, broderies, mouchoirs batiste, fil et de fil, jupons à ressorts, cravates, devants de chemises, articles de fantaisie &c. &c.

Conditions à la vente. 6mai

**La goélette [illegible] et son chargement à l'encan.**

PAR PHINNEY & AMORY,
Encanteurs des prises des Etats-Unis.

[illegible]

**Graines de coton.**

PAR Wm P. VINCENT, encanteur.

[illegible]

**Vente pour clore un compte—Whisky, brandy et meubles.**

PAR E. W. JACOBS, encanteur.

[illegible]

**Vacherie et établ. à vache pour cause de départ.**

[illegible]

## VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

E. E. Mason vs ses créanciers et les créanciers de Lucas & Mason.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 17,[illegible]. [illegible]

ALFRED SHAW.

Succession de feu Charles C. Gaines et Frederick Jordy et William Hoyt et leurs créanciers et les créanciers de C. C. Gaines & Co. — Adultes consolidées.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—[illegible]

Joe. Jumeul vs M. et Mme Shipwort.

QUATRIEME Cour de District de la paroisse d'Orléans—[illegible] LOUIS GASTINEL, Constable.

## AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Louis Bonnevalet—No 20,483.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que Henry Larcule, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Louis Bonnevalet, décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourrait concerner, de déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles pareil acte ne leur serait pas octroyé.

Par ordre de la Cour,
A. MOREL,
Député Greffier.

Succession de Madeleine Wiltz—No 20,273

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 20,273—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, à l'effet de déduire les raisons pour lesquelles le compte [illegible] ne serait pas homologué [illegible] le dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. MOREL,
Député Greffier.

Succession de Joseph Barthet—No 20,[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que [illegible] Barthet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire de la succession de feu Joseph Barthet, décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourrait concerner, de déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles pareil acte ne leur serait pas octroyé.

Par ordre de la Cour,
A. MOREL,
Député Greffier.

Succession de Joseph Hopkins—No 20,185

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, à l'effet de déduire les raisons pour lesquelles le compte [illegible] ne serait pas homologué.

Par ordre de la Cour,
A. MOREL,
Député Greffier.

## FOIRE.

IL sera tenu une FOIRE au Masonic Hall, pendant la semaine commençant lundi 9 mai 1864, par l'ordre indépendant des Odd Fellows, au bénéfice de la caisse générale de secours pour les veuves et les orphelins.

Comité d'arrangements,
Geo. W. Roper, H. Milspaugh, A. Wallace Hollier, E. M. Rush, N. W. Woolverton, O. Hungerser, C. Antognini.

**A LOUER,**
**APPARTEMENTS GARNIS**
OU NON GARNIS,

Avec la pension, si on le désire. En cas, très SOINS, en cas de maladie. S'adresser rue St Louis, No 137.